

Conseil municipal du 22 octobre 2014

Présents tous sauf Nils Bjornson et Gilbert Roure (pouvoir à JP Allier) excusés. Secrétaire Paul Commandré

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

Presbytère : Tout le monde a pu s'exprimer librement lors du dernier conseil. 3 projets ont été présentés. Un par Jean-Marie Thoyer pour faire une université rurale et rouvrir l'école primaire. Un second par Clémence Mallet, pour les chantiers internationaux ; grande motivation et 10 personnes qui viennent appuyer ce projet, c'est porteur d'espoir !! mais c'est dommage qu'il n'ait pas assez bien été fini. Et un dernier porté par les Menhirs de Stevenson pour améliorer l'accueil des jeunes. Le vote a donné 8 pour Les menhirs de Stevenson et 2 abstention.

Ecole de Musique : On peut y adhérer mais c'est très cher ou aider les enfants qui y participent. C'est ce deuxième choix qui a été décidé (30€ par enfant).

Téléphonie : Réunion à Florac avec le Sous Préfet et Orange où Orange a reconnu des pannes de plus de 2 mois. Un engagement a été pris de mettre les bouchées doubles avec 6 embauches + 6 stagiaires. Le lendemain la manifestation a réuni près de 300 personnes dont 20 de la commune ce qui prouve le raz le bol de la population. Pour le Portable Mechnet est en liquidation et le Pays devrait reprendre en régie le dossier. De notre côté l'installation du très haut débit sur la ZAE devrait permettre d'améliorer les choses sur la commune.

Infos de la Communauté de communes : 8 communautés de communes du Sud Lozère dont celle de Vialas (avec des communes du Gard) se sont regroupées pour porter un GAL Leader (aide aux projets des collectivités mais aussi des associations et acteurs économiques) et un PAEC (pour attribuer des MAEC aux agriculteurs). Gendarmerie et L'Espinas : les travaux avancent. Maison de Marie : les travaux sont réceptionnés et la remise des clés aura lieu fin octobre à Christine Pinter, céramiste, et l'inauguration le 6 décembre. Pour le presbytère du Pont de Montvert nous avons enfin trouvé un terrain d'entente avec la direction de la Poste. Mais on attend toujours le cahier des charges pour l'aménagement des bureaux

Office du Tourisme : Le maire, Nils et Yves sont allés présenter le projet du Pré du Moulin mais certains opérateurs ont fait du chantage et des menaces. La mairie retire son projet public et cherchera d'autres solutions.

SIVU de l'Estournal : Il faut modifier les statuts pour prévoir de nouveaux investissements (toiture, ...) : le conseil approuve le projet avec une variante : n'aller que sur les trois dernières années pour calculer la participation de chacun au lieu de 10.

Christelle explique que la réforme des rythmes scolaires se passe plutôt bien pour les grands mais les petits sont fatigués.

PLU : la zone touristique prévue est inscrite dans le PADD mais ne sera pas zonée dans le zonage final. Les Bâtiments de France ont fait modifier quelques teintes de crépis et de menuiseries. Pour le Serre, il n'est pas possible d'ouvrir à la construction sous la route.

Racoules : les habitants ont demandé la réalisation d'un assainissement collectif.

Inondations du 19 septembre 2014 : 3 murs (2 à Plaisance et 1 à la Brousse) et des dégradations de chaussées ont été constatés et devrait pouvoir être aidé à la reconstruction.

Travaux évalués à 6000€.

Eclairage public : 2 lampadaires à la brousse et 7 lampadaires modifiés à Plaisance : les travaux sont commandés.

Eau non potable de Runes : l'ASTAF a lancé les conventions de passage

Régularisation cadastrales des parcelles sur la Route des Clauzes : le conseil accepte pour l'euro symbolique ces cessions de Patrick et Bernard Pantel et de Solange Meyrueis. Les frais sont à notre charge.

Divers : le docteur Leroy ne vient plus le mercredi (seulement lundi et vendredi).